Islamisme, immigration… : Valérie Pécresse appelle l'exécutif à casser les ghettos urbains et veut une «stratégie de peuplement»

06/12/2020 à 9h48



La présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, appelle l'exécutif à traiter "*les racines du mal*" *et pas seulement "les symptômes*" du séparatisme. «*Une partie de la gauche n'a pas compris à quoi nous avions affaire : une idéologie qui veut soumettre la France et prendre le pouvoir*» déclare-t-elle.

Quel jugement portez-vous sur le projet de loi sur le séparatisme ?

Il marque une prise de conscience, nécessaire mais bien tardive. Je crains que la lutte contre le séparatisme islamiste se focalise sur les symptômes visibles sans aller aux racines du mal. **On n'éradiquera pas l'islamisme si on ne casse pas les ghettos urbains, son terreau. Ils favorisent l'entre-soi, le repli communautaire et l'endoctrinement.** Devant ce séparatisme urbain, le gouvernement détourne la tête. L'amorce d'une réflexion sur la banlieue il y a deux ans, avec le plan Borloo, a été tuée dans l'œuf.

Comment casser ces ghettos ?

L’État doit enfin concrétiser le programme de rénovation urbaine à l’arrêt depuis cinq ans. Alors que la Région avait budgété 250 millions d’euros pour cofinancer l’Agence nationale pour la rénovation urbaine, elle en a dépensé sept! Mais rénover les façades ne suffira pas. **Il faut une stratégie de peuplement. Nous avons instauré dans la Région un plafond anti-ghetto : pas de subvention pour construire du logement social s’il y en a déjà plus de 30 % dans un quartier.** Car la vérité, c’est qu’on n’arrive pas à intégrer les habitants là où il y a 70 à 80 % de logements sociaux. La promesse républicaine n’est plus tenue. […]

Faut-il fermer les frontières ?

Cela fait des années que je dis que nous n’arrivons pas à intégrer tous les migrants parce que les flux sont trop importants. **Il faut donc arrêter l’immigration subie et renvoyer chez eux les clandestins.** Il faut aussi mettre fin aux abus de droit. Le droit d’asile est détourné de son objet, comme le statut de mineur étranger isolé. […]

Le JDD